FONCTIONS SUPPORT

Affaires publiques et institutionnelles

Chargé(e) de mission des affaires publiques

Le/la chargé(e) de mission des affaires publiques participe à la défense des intérêts de l'entreprise auprès des institutions publiques (députés, sénateurs, ministres...) en lien avec la stratégie d'influence de l'entreprise. Il/elle est le/la référent(e) des évolutions législatives et réglementaires du secteur, analyse l'agenda politique et propose des recommandations.

ACTIVITÉS

Mise en en place et réalisation d'une veille législative et réglementaire

- Apport d'une visibilité sur les activités et l'évolution de la règlementation du secteur de la santé, en assurant une veille législative et jurisprudentielle
- Elaboration des textes législatifs (amendements parlementaires, questions écrites et orales, propositions de loi)
- Analyse de l'agenda politique

Conduite et participation à des projets

- Contribution à la définition des projets et actions à mener sur son périmètre dans une logique prospective
- Maintien et suivi d'un projet en partageant le sens, les enjeux et les résultats avec l'ensemble des participants
- Responsabilité des dimensions coût, délai, qualité, traçabilité et conformité de la mission à chaque étape
- Mise à la disposition des équipes de son expertise : en s'inscrivant dans le format et le calendrier du chef de projet, en respectant les délais et en veillant à la qualité des livrables intermédiaires et/ou finaux
- Animation des groupes de travail transverses et des commissions en matière d'affaires abordant la politique publique

Représentation de l'entreprise auprès des différentes instances

- Mise en œuvre d'une cartographie des acteurs clés institutionnels nationaux et régionaux (députés, sénateurs, membres des commissions, ministères) en lien avec les affaires industrielles
- Développement et coordination des actions d'influence

Information et accompagnement de la direction des affaires publiques

- Apport de l'information, conseil sur la définition de la politique institutionnelle
- Rédaction des documents d'analyse servant l'intérêt général du secteur et des recommandations

Profil de recrutement :

Métier accessible aux profils confirmés. Expérience souhaitée dans le secteur de la santé ou auprès de leaders institutionnels.

Formations Parcours recommandés :

- Ecole de commerce, sciences politiques ou équivalent, Bac +5 avec expérience
- 3ème cycle en affaires publiques, règlementaires ou industrielles

Pour aller plus loin : http://www.imfis.fr/

Passerelles métier :

- Collaborateur/trice parlementaire

Pour aller plus loin : http://www.macarrieredanslapharma.org/

Autres appellations :

- Public affairs officer
- Représentant(e) d'intérêts

COMPÉTENCES CLÉS

←|→ Transverses

- Avoir le sens de la diplomatie, une écoute active et un excellent relationnel
- Maîtriser la prise de parole en public
- Savoir argumenter, convaincre un(e) interlocuteur/trice de niveau direction
- Avoir un sens politique pour développer et animer un réseau de décideurs de haut niveau et rédiger des positions papers
- Avoir une posture de conseil et le sens du service
- Travailler en transversalité et en agilité avec des équipes pluridisciplinaires
- Être réactif/ve et force de proposition
- Avoir des capacités d'analyse, esprit de synthèse, de vulgarisation de contenus techniques et d'excellentes capacités rédactionnelles
- Anticiper et décrypter les évolutions de l'environnement, de l'activité et de l'organisation
- Fiabiliser les informations reçues, les faire circuler à tous les interlocuteurs en ayant besoin
- Gérer des projets transversaux
- Réaliser sa mission en ayant une orientation résultats

Métier

- Avoir une vision et une appréhension systémiques des enjeux du secteur de la santé aux niveaux France et Europe, et à l'international pour les entreprises ayant des activités hors Europe
- Maîtriser le fonctionnement des institutions européennes, connaître le droit public français et européen, et international pour les entreprises ayant des activités hors Europe
- Maîtriser les connaissances économiques et règlementaires du secteur de la santé
- Etablir et faire évoluer en continu une cartographie d'acteurs clés
- Comprendre des articles et rapports, écrire des textes
- Maîtriser l'anglais, notamment la rédaction de notes

Evolution du métier

Les métiers des affaires publiques et institutionnelles jouent un rôle clé pour le développement des activités pharmaceutiques, avec un rôle primordial d'explicitation de l'action des laboratoires sur leur environnement, que ce soit sur le plan économique, règlementaire, politique, environnemental ou sociétal. Bien souvent, les résultats des actions du/de la chargé(e) des affaires publiques s'inscrivent dans un temps long. Il/elle doit pouvoir anticiper les tendances du secteur et avoir une parfaite connaissance du système de santé français.

Dans un écosystème en très forte mutation pour le médicament et les industries de santé, à la fois en termes éthiques, juridiques ou technologiques, ces métiers impliquent une technicité et un niveau d'expertise croissants des professionnel(le)s qui les exercent. Ils/elles doivent savoir appréhender les enjeux des décisionnaires des politiques publiques en fonction des évolutions du contexte international, européen et du paysage politique national, à la fois pour les intégrer en interne en acculturant les différentes activités, et pour démontrer l'efficacité et l'intérêt des produits et activités de l'entreprise en externe.

Dans la fonction de chargé(e) de mission des affaires publiques, les compétences relationnelles sont plus que jamais déterminantes, en plus des aptitudes en communication. Outre le réseau à maintenir et faire évoluer, il faut pouvoir entretenir une relation de confiance avec ses interlocuteurs/trices politique(s) et adopter un même langage. Ces fonctions supposent de bien comprendre le système politique et d'en connaître les acteurs, mais également de parfaitement maîtriser le fonctionnement du processus législatif. La bonne appréhension des enjeux économiques, éthiques et sociétaux est également fondamentale. Ils/elles doivent enfin intégrer l'impact des évolutions technologiques, tant pour les champs qu'ils/elles couvrent en termes de recherche et développement, qu'en termes d'évolution et de dématérialisation des circuits d'échange et de décision

Mise à jour : Fev 2023